

## **Appel pour un audit des créances de l'UE envers la Tunisie et l'abolition de la part illégitime de celles-ci.**

A l'heure où la Tunisie se bat pour surmonter ses difficultés économiques sociales et politiques après s'être soulevée contre la dictature et la corruption, nous citoyens européens, devons choisir le rôle que nous confèrera l'Histoire dans cette phase de transition démocratique dont l'issue nous impactera indéniablement tous.

Si la Tunisie a réussi aujourd'hui, et grâce aux sacrifices de ses martyrs, à se débarrasser du fardeau de la dictature de Ben Ali, son peuple continue à subir le fardeau des dettes contractées par celui-ci. Le montant que doit payer l'état au titre du service de la dette publique extérieure en 2011 s'élève à plus de 1,29 milliards d'euros soit 2,3 fois le budget de la santé publique prévu pour la même année.

Dans un contexte où la destitution de Ben Ali a fait la lumière sur l'ampleur de la corruption qui régnait dans le pays, un questionnement s'impose sur : les circonstances dans lesquelles les emprunts ont été contractés par ce régime, leurs conditions d'attribution, les réels bénéficiaires, et la responsabilité des créanciers dans le détournement des richesses du pays au profit de l'ancien régime et de ses proches.

Des mouvements citoyens se mobilisent aujourd'hui en Tunisie pour que le gouvernement mette en place une commission d'audit de la dette afin d'apporter des réponses à ces questions. Cet audit permettra de comprendre les mécanismes qui ont permis cette spoliation et aussi de déceler la part « odieuse » de la dette publique extérieure et de l'abolir. En effet, en droit international, une dette contractée par une dictature, non pas pour les besoins et dans l'intérêt du peuple, mais pour fortifier le régime en place, et ce, en connaissance de cause des bailleurs de fonds, est considérée comme une dette « odieuse » qui ne peut donc être obligatoire pour la nation.

Il est de notre devoir en tant que citoyens européens de soutenir cette initiative en exigeant, à notre tour, un audit des créances détenues par l'UE envers la Tunisie pour déceler la part illégitime de celles-ci et l'abolir.

---